



Rabat le 15/01/2021

Communiqué de presse

« Promouvoir l'intégrité et prévenir les risques de corruption

à l'heure de la pandémie de coronavirus »

Séminaire à distance 21/01/2021

L'Instance Nationale de la Probité, de la Prévention et de la Lutte contre la Corruption, en sa qualité de Président de la troisième session de la Conférence des États parties à la Convention arabe contre la corruption, organise le jeudi 21 janvier 2021, un séminaire, à distance (visioconférence) sur le thème: «Promouvoir l'intégrité et prévenir les risques de corruption à l'heure de la pandémie de coronavirus».

Ce séminaire s'inscrit dans le cadre de l'exécution du plan d'action de la troisième session de la Conférence des États parties à la Convention Arabe contre la Corruption, notamment la mise en œuvre de la décision relative l'organisation régulière des ateliers de travail pour échanger les expériences, les informations et les meilleures pratiques concernant la concrétisation optimale des dispositions de ladite convention, ainsi que pour présenter les résultats de ces ateliers lors des prochaines sessions de la conférence.

Cette rencontre aura lieu dans un contexte exceptionnel où la pandémie Coronavirus représente un risque majeur quant aux normes de la transparence et de l'intégrité, notamment en matière des dépenses qui y sont associées, compte tenu l'urgence caractérisant la recherche des solutions nécessaires pour les contrarier. L'urgence de la situation risque de créer de nouvelles niches de corruption et saper les efforts nationaux pour lutter contre ce phénomène en affaiblissant les organes de contrôle ainsi que les autorités judiciaires pour faire face à ces pratiques et comportements corrompus pouvant renforcer les privilèges illégaux, creuser les disparités et les inégalités entre les citoyens porter atteinte aux droits fondamentaux et affaiblir la confiance dans les institutions.

Les objectifs du séminaire, auquel prennent part des représentants des États parties à la Convention Arabe contre la Corruption, des experts et des responsables au niveau national, se résument entre autre dans l'échange et la discussion autour des bonnes expériences et pratiques arabes, l'exposé des mesures nationales prises pour faire face aux répercussions de l'épidémie de Coronavirus et l'examen du degré de leur conformité quant à l'intégration de la dimension de la prévention de la corruption lors de l'élaboration, ainsi que la réflexion sur les défis et les contraintes majeurs auxquels est confrontée l'application de ces mesures.